
TRAVAIL DE FIN D'ETUDES

Dossier Elèves

Année scolaire 2013-2014



Institut Saint-Ferdinand
Avenue Maréchal Foch, 824
7012 Jemappes
Tél. : 065/82 22 98
Fax : 065/82 26 21

Sommaire

INTRODUCTION	3
CALENDRIER ET AUTRES MODALITES PRATIQUES	4
EN RESUME	5
CHOIX DU SUJET - AVRIL 2012	5
DESIGNATION DU SUJET - MAI 2012	5
JOURNEE TFE - DEBUT OCTOBRE	7
RENCONTRES OBLIGATOIRES	7
REMISE DU 1 ^{ER} JET - 10 MARS 2014	7
REMISE DU TRAVAIL ECRIT - 23 AVRIL 2014	7
PRESENTATION ORALE- DATE A FIXER EN DEBUT D'ANNEE SCOLAIRE	8
PERSONNES RESSOURCES	8
PROMOTEUR	9
PREMIER LECTEUR	9
TUTEURS	9
MEMBRES DU JURY	10
MOYENS MIS À LA DISPOSITION DES ELEVES	10
LE LOCAL TFE (E11)	10
FICHES TECHNIQUES	11
EVALUATION (VOIR ARTICLE 43 DU REGLEMENT DES ETUDES)	11

Introduction

Il y a maintenant plusieurs années, en réponse à diverses réformes, l'Institut a créé le **Travail de Fin d'Études (T.F.E.)** (voir article 16 du Règlement des Études) qui a pour objet de permettre l'évaluation des **compétences terminales** transversales (voire disciplinaires). Celles-ci sont déterminées tant par les différents programmes de cours que par le Décret « Missions » et sont nécessaires à l'accès et à la réussite dans l'enseignement supérieur¹.

Un peu dans le désordre² :

- structurer et rédiger correctement son propos,
- rechercher des informations,
- poser les questions pertinentes à ses sources et les analyser,
- citer correctement ses sources,
- présenter oralement son travail,
- acquérir une certaine³ autonomie dans le cadre de l'organisation, de la planification du travail...

En bref, il s'agit de la réalisation **personnelle** d'un travail original qui fera appel à des éléments issus de plusieurs disciplines et qui peut prendre plusieurs formes.

En fin d'année scolaire, l'élève présentera oralement une synthèse du travail à un jury composé de trois personnes (voir plus loin).

Ce travail **remplace** les différents travaux d'année disciplinaires qui étaient réalisés auparavant. Il vise donc à remplacer la quantité par la qualité tout en assurant un meilleur encadrement et un suivi plus régulier que tout ce qui était proposé jusqu'à présent au sein de l'ISF. De la sorte, s'il a pour objet, également, de préparer aux études supérieures (ou universitaires), il ne se veut en rien un substitut de mémoire. Comme l'on dit, chaque chose à sa place et en son temps.

Par travail d'année, il faut entendre et comprendre un travail dont le sujet, choisi par l'élève en début d'année, débouchait sur la remise du travail proprement dit aux alentours du mois d'avril ou mai. Ces travaux peuvent toujours se réaliser, mais dans le cadre du T.F.E., au choix du professeur de la branche. Par contre, ce travail ne supprime en rien les devoirs et ou petits travaux (dissertations, synthèses...).

¹ Il s'agit là du critère fondamental de délibération pour les classes de rhétorique.

² Liste non exhaustive.

³ « Certaine autonomie » puisqu'elle sera encadrée clairement par des balises et les professeurs, ce que ne permet pas vraiment l'enseignement supérieur et moins encore l'enseignement universitaire.

**En cas de problème dans ce domaine,
la Direction sera amenée à trancher.**

Afin de bien souligner l'importance du Travail de Fin d'Etudes, nous ne pouvons qu'inviter chacun(e) à relire les articles :

- **16 (§5. Supports d'évaluation du chapitre II - De l'évaluation)**
 - **43 (§2. Critères de réussite du chapitre III - De la délibération de fin d'année)**
- du Règlement des Etudes**

Entrons maintenant dans le vif du sujet et abordons les différents aspects de ce travail de longue haleine.

Calendrier⁴ et autres modalités pratiques

L'un des objectifs du T.F.E. est de permettre d'apprendre à gérer un travail d'importance, notamment en termes de timing, d'objectifs... Néanmoins, nous sommes conscients que cette expérience nécessite encore des balises (dates de rencontres obligatoires, agenda pour l'évolution du travail, techniques à maîtriser...).

D'autre part, des ateliers seront proposés et/ou imposés par l'équipe des tuteurs pour aider les élèves dans leurs démarches.

Aussi, pour guider l'élève dans son organisation, est-il nécessaire de fixer un calendrier précis d'échéances⁵, calendrier dont le respect sera partie intégrante du respect des directives générales. L'équipe des tuteurs veillera à ce qu'il soit respecté, notamment au travers d'une rencontre obligatoire par trimestre.

⁴ Ce calendrier sera précisé dans un proche avenir. Les dates de remise du travail écrit (en 4 exemplaires) et de la présentation orale te seront ainsi communiquées en fonction du calendrier général de l'année scolaire. D'autre part, un calendrier plus précis peut être élaboré par ton promoteur.

⁵ Rien ne t'empêche d'anticiper l'une ou l'autre de ces échéances.

En résumé

- **Jeudi 19 septembre 2013** : Composition définitive de l'équipe d'encadrement.
- Début octobre : **Journée TFE** (recherche en bibliothèque, sur Internet, rédaction d'une bibliographie, atelier découverte).
- **1^{er} trimestre** : Questions pertinentes, recherche des sources (et donc bibliographie commentée), plan d'exploitation, plan provisoire du travail. Une copie de ces « documents » sera à remettre aux tuteurs lors de cette première rencontre obligatoire, de même que le document repris en annexe 3 complété et signé (Première rencontre avec le promoteur).
- **2^{ème} trimestre** : Rédaction du T.F.E. et

Présentation du 1^{er} jet écrit le lundi 10 mars 2014 !

A remettre au local TFE (E11)

- **3^{ème} trimestre** :
 - o correction, amélioration
 - o remise des 4 exemplaires du travail écrit :
- mercredi 23 avril 2014 !!!** (avant midi)
- o préparation de la présentation orale, présentation qui aura lieu à la fin de la session de juin

Choix du sujet - avril 2012

L'élève est invité à marquer ses préférences parmi une liste de sujets proposés par l'ensemble des professeurs.

Désignation du sujet - mai 2012

Un sujet, un professeur de référence (nommé promoteur) et une branche d'accrochesont attribués à l'élève. La désignation du sujet se base sur plusieurs facteurs tels que l'option de l'élève, la date de remise de la liste des sujets complétée,... Le sujet est alors raccroché à un cours.

Un second professeur (nommé premier lecteur) complètera éventuellement l'encadrement de l'élève si le promoteur ne lui donne pas cours. Le premier lecteur peut-être désigné en même temps que le sujet et le promoteur ou en septembre. Quoiqu'il en soit, l'élève est libre de choisir n'importe quel professeur pour l'aider dans sa tâche.

NB : Les élèves devant recommencer leur rhétorique ne peuvent reprendre le sujet choisi l'année scolaire précédente.

C'est sur base de ce choix de sujet que l'élève établira, en collaboration avec son promoteur⁶ et l'aide des tuteurs⁷, ce qu'on appelle indifféremment :

- la question de base
- la question de départ
- l'angle de recherche
- ...

En effet, « un thème (...) peut apparaître, au premier abord, aisément traitable. C'est oublier que bon nombre de sujets, surtout s'ils sont définis de manière large, peuvent être traités sous plusieurs angles. »⁸

Exemples :

- « Le Football peut s'aborder par le biais des règles du jeu, de l'histoire d'une équipe ou d'un joueur, du folklore créé par les supporters, de l'architecture des stades ou de la médiatisation de ce sport. »⁷
- Une bataille militaire ou un conflit peut s'analyser sous sa forme « événementielle » (ce qui n'aboutira qu'à un résultat médiocre car il s'agira alors d'un simple résumé des sources) ou sous son angle humain (situation des soldats, leurs réactions, les généraux, psychologie) ou bien encore sous son angle géopolitique (importance du contexte, des renseignements, de la géographie physique, etc.), ce qui nécessite alors une autre réflexion, une méthodologie totalement différente.

Cette « question de base » constituera finalement le fil conducteur, l'élément de réflexion principal du travail.

Les conclusions de cette discussion concernant l'angle d'attaque et les limites du travail feront l'objet de la « fiche de première rencontre avec le promoteur » qui est également annexée à la fin de ce dossier.

⁶ Voir plus loin.

⁷ Voir plus loin.

⁸ A. BOCHON, *Le T.F.E. en 101 points. Guide pratique de l'étudiant*, Bruxelles, 2010, p. 10.

Journée TFE – Début octobre

Tout au long de la journée les élèves participeront à quatre ateliers :

- Recherche de documents en bibliothèque
- Recherche sur Internet
- Atelier découverte
- Rédaction d'une bibliographie

Rencontres obligatoires

Régulièrement (une fois par trimestre), l'élève sera « invité » à nous montrer l'état d'avancement de son travail. Des documents seront demandés. Les dates et heures de ces rencontres ainsi que la liste des éléments à apporter seront communiqués via une convocation personnelle.

Remise du 1^{er} jet – 10mars 2014

Entre la date de remise du choix de sujet (en 5^{ème}) et celle du premier jet, environ 8 mois se seront écoulés... Le travail écrit devrait donc être « pratiquement » terminé. Bien sûr, certains points seront à corriger et à améliorer mais le plus gros est fait. C'est bien évidemment le promoteur qui évaluera si ce 1^{er} jet répond à ses attentes tant en termes de quantité que de qualité.

Le premier jet est à remettre au local T.F.E. afin que nous puissions une fois de plus suivre l'évolution du travail. Il sera ensuite transmis par notre intermédiaire au promoteur.

Remise du travail écrit – 23 avril 2014

Le texte sera dactylographié selon les modalités suivantes :

- Caractères de taille 12, police Times New Roman ou équivalent.
- Texte justifié
- Marges :
 - 3 cm à gauche
 - 2 cm à droite
 - 2,5 cm en haut et en bas
 - interligne simple
- Quantité :
 - un maximum de 80 pages (annexes comprises)
 - **un minimum de 20 pages rédactionnelles⁹**

⁹ Par pages rédactionnelles, il faut comprendre le corps du travail, à l'exclusion de toute annexe, graphique, illustration...

Il est évident qu'un travail n'est pas l'autre. Un travail de type plus « littéraire » sera, en toute logique, plus étoffé, qu'un travail plus « scientifique » reprenant éventuellement graphiques et analyses en tous genres... Chaque promoteur est donc libre de modifier la taille de cette partie rédactionnelle, sans descendre en-dessous du minimum ni excéder le maximum ici prévus.

L'élève devra veiller :

- à la variété (notamment par l'usage d'articles en langues étrangères) et à la pertinence des sources,
- à ne pas s'enfermer dans un seul aspect du travail.

Le travail sera remis en 4 exemplaires au secrétariat-élèves contre reçu (1 pour chaque membre du jury et 1 exemplaire *noir et blanc* pour nos archives).

Présentation orale- date à fixer en début d'année scolaire

A ne pas confondre avec une lecture du travail écrit, la présentation orale du T.F.E. pourra être préparée dans le cadre des cours de AC Français et/ou avec l'aide des tuteurs ou du promoteur.

Cette présentation comportera deux parties :

- la présentation orale du sujet du T.F.E.¹⁰,
- les questions que peuvent poser les membres du jury à propos du T.F.E. Bien entendu, ces questions ne peuvent porter que sur le contenu du travail de fin d'études.

Les consignes pratiques de cette présentation orale seront communiquées en temps utiles.

Personnes ressources

Les moyens mobilisés par l'Institut pour la réalisation des T.F.E. sont considérables. Précisons néanmoins qu'il n'appartient pas aux professeurs qui encadrent l'élève de « courir après » ceux-ci. C'est à l'élève de venir les voir, de leur demander conseil, de prendre rendez-vous, de les interpeller... L'élève doit donc devenir un acteur de plus en plus autonome de sa formation et non un assisté... Rappelons qu'il s'agit d'une des compétences fondamentales pour réussir des études supérieures ou universitaires !

¹⁰ Présentation pour laquelle tu peux utiliser divers moyens et/ou supports (multimédia, dia, rétroprojecteur...).

Rien n'empêche de réaliser un T.F.E. en le faisant corriger¹¹ à plusieurs reprises et de tenir compte de ces différentes corrections pour le travail final...

Lors de chaque rencontre avec une personne ressource, un mini procès-verbal sera dressé (date et motif de la rencontre). Celui-ci sera consigné sur la **feuille de route** (voir en annexe).

Cette feuille de route, que l'élève prendra soin d'avoir toujours avec lui (dans son journal de classe par exemple), permettra, au final, d'envisager une partie des démarches qu'il aura menées et notamment le respect des consignes minimales dans ce domaine.

Cette feuille de route devra être annexée au travail final. Elle est donc indispensable !!

Promoteur

Le promoteur encadre dans le domaine du fond :

- Question de base, de départ, angle d'attaque
- Pertinence et variété des sources
- Rencontre des difficultés/sujet
- Baliser si nécessaire les recherches et/ou les démarches
- Discussions diverses par exemple sur les questions pertinentes...
- Techniques spécifiques à une démarche méthodologique (comment rédiger un questionnaire pour préparer un témoignage oral, ...)

Premier lecteur

Le premier lecteur constitue une seconde personne ressource pour le travail. Dans le cas où le promoteur ne donne pas cours à l'élève, il fera partie des professeurs actuels.

Tuteurs

D'autre part, plusieurs professeurs assument le rôle de tuteurs TFE. Ils seront disponibles au E11 - local TFE¹² selon l'horaire prévu ou sur rendez-vous. Le fait que ces professeurs soient désignés officiellement comme « tuteurs » ne les empêche pas d'être éventuellement promoteur ou 1^{er} lecteur.

Ils constitueront des personnes ressources quant à la forme, au cadre, au calendrier, aux petits problèmes pratiques (recherches en bibliothèque, sur Internet...) d'un T.F.E. Ils ne sont pas, par contre, des rédacteurs ou des co-rédacteurs. Il leur appartiendra

¹¹ Il ne faut pas pour autant attendre de tes professeurs qu'ils se transforment en correcteur orthographique ou grammatical si tu n'as pas fait d'effort en ce sens, comme l'usage simple du correcteur associé à tout bon programme informatique.

¹² Et bureau de M. Benoît Bernard, éducateur du 3^e degré.

de veiller à renvoyer l'élève à son promoteur si le problème posé est un problème de fond et/ou d'informer le promoteur de ces difficultés. De même, ils réagiront en cas de non-respect des consignes, de timing...

Membres du jury

Il ne s'agit pas à proprement parler de personnes ressources mais il faut bien en parler quelque part...

Chaque jury est constitué de 3 membres :

- Le promoteur,
- Le premier lecteur s'il a été désigné,
- Un ou deux professeur(s), membre(s) de la direction ou de l'équipe éducative.

Tous évalueront le travail écrit et la présentation orale.

Moyens mis à la disposition des élèves

L'encadrement mis en place par l'Institut pour aider dans la réalisation des T.F.E. est important. Il est à la fois humain et matériel.

Nous venons de voir en détails qui étaient les personnes ressources et le rôle qu'elles avaient à jouer, abordons à présent, les moyens matériels mis à disposition :

Le local TFE (E11)

On y trouve,

- publié aux éditions De Boeck, l'ouvrage de A. BOCHON, *Le T.F.E. en 101 points*, Bruxelles, 2010. Il a été acquis en plusieurs exemplaires par l'Institut. Ce livre répond à une demande des écoles secondaires au vu de la pratique de plus en plus répandue du Travail de Fin d'Études en rhétorique.
- 2 PC avec liaison internet et une imprimante sont également disponibles.
- ...

Seront régulièrement présents :

- les tuteurs
- M. B. Bernard, éducateur du 3^e degré.

Ce local est donc à disposition des élèves non seulement pour y rencontrer les tuteurs, mais également pour y travailler. Il est ouvert lors des heures TFE et lorsque M. B. Bernard s'y trouve (en fonction de ses disponibilités).

Fiches techniques

Des fiches méthodologiques¹³ permettent de cheminer de manière logique du choix du sujet à la rédaction finale du T.F.E. :

- *Au départ d'un sujet, dégager des pistes de recherche*
- *Rechercher de la documentation*
- *Au départ d'un dossier documentaire, présenter un ensemble de questions*
- *Au départ de plusieurs sources d'information, rédiger une synthèse*
- *Rédiger une référence bibliographique*

D'autres fiches peuvent également apporter une aide précieuse de manière plus ponctuelle. La régularité du travail sera notamment évaluée par le promoteur (60 points réparti suivant les périodes) et par les tuteurs (40 points).

Une de ces fiches peut et doit également servir de fil conducteur tout au long du travail :

Rédiger un travail de fin d'études

Les critères « techniques » repris dans ces différentes fiches seront repris dans le cadre des critères d'évaluation.

Evaluation (voir article 43 du Règlement des Etudes)

Le T.F.E. constitue une évaluation certificative. Une ligne est donc prévue spécifiquement dans le bulletin, dans la partie TS. Dans notre système actuel d'évaluation, il s'agit donc d'un total de points répartis de la manière suivante :

- Travail régulier : 100 points attribués par le promoteur et les tuteurs
 - TFE écrit (et/ou réalisation) : 400 points
 - TFE oral (présentation orale) : 300 points
- | attribués par les 3 membres du jury

Un total de 800 points donc, l'équivalent d'un cours à 4 heures.

¹³ Ces fiches, distribuées au cours d'histoire, sont également disponibles auprès des tuteurs.

Cette évaluation sera basée sur :

- des critères d'évaluation clairs et applicables de manière générale,
- une grille d'évaluation assez précise pour permettre une certaine convergence de l'évaluation entre les différents « correcteurs » mais suffisamment « large » que pour permettre de coller aux différents T.F.E.
- **le respect d'une série de consignes et/ou de directives - le non respect de ces différents éléments entraînera la non-correction du T.F.E. ou une sanction importante sur le plan des points :**
 - o travail personnel (une déclaration signée de l'élève affirmant qu'il en est bien ainsi sera annexée au travail), toute utilisation frauduleuse de texte existant sera sanctionnée au même titre qu'une « tricherie »
 - o respect du calendrier
 - o respect des directives générales du T.F.E.

Ces différents « critères » d'évaluation seront communiqués sous la forme d'une copie de la grille de correction utilisée par les membres du Jury.

La régularité du travail sera notamment évaluée par le promoteur. Deux cotes sur 30 seront, en effet, attribuées par le promoteur au cours de l'année scolaire au travers du bulletin.

Pour aider l'élève, une fiche d'auto-évaluation est également disponible en annexe. Elle permet à l'élève de pouvoir se situer dans son travail et l'aider à remédier à d'éventuelles lacunes.